



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil de Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), , M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), , M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE) M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE)

Excusés ayant donné pouvoir :

M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE) POUVOIR A M. TERRAIL-NOVES

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Date de la convocation : VENDREDI 9 JUIN 2023

Secrétaire de séance : M. FOUCHOU-LAPEYRADE

D2023-28 Approbation de l'avenant n° 14 à la délégation de service public relatif aux opérations de fin de contrat avec la société SETMI

Decoset gère deux Unités de Valorisation Energétique (UVE) dans le cadre de deux délégations de service public (DSP) :

- L'UVE de Bessières gérée par Econotre pour la zone A
- L'UVE de Toulouse Mirail gérée par la SETMI pour la zone B

Ces deux délégations, après accord du Préfet et de la DDFIP, ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2024. Pour rappel, le contrat de DSP avec la société Econotre a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024 par l'avenant n° 28, approuvé en Comité syndical du 31 mars 2022.

De la même manière, ce projet d'avenant vise à prolonger la Convention de délégation de service public avec la SETMI jusqu'au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, cet avenant a également pour objet :

- D'organiser et de définir les modalités précises de mise en œuvre des opérations de fin d'exploitation (responsabilités, calendrier, livrables, prise en charge financière, ressources humaines, contrôle *a posteriori* par le Délégant) ;
- De préparer le transfert du service au futur exploitant
- D'identifier les impacts, pour le Délégataire et l'exploitation du service, des travaux de mise en conformité BREF Incinération et des travaux de confortement réalisés par le délégataire dans son objectif

Accusé de réception en préfecture
par le 28/06/2023 à 16h31
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

de permettre le fonctionnement de l'UIOM et de convenir des modalités de leur prise en charge entre les Parties. Conformément à l'article 41 de la Convention, ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de DECOSET, avec l'assistance d'ARTELIA, son assistant à maîtrise d'ouvrage titulaire d'un accord cadre à marchés subséquents d'ingénierie technique pour l'UIOM du Mirail en date du 04/11/2021 ;

- De définir et de valider la mise à jour et la remise des données techniques et financières de la Délégation.

Le projet d'avenant n° 14 relatif aux opération de fin de contrat avec la société SETMI figure en annexe.

Le Comité syndical, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** l'avenant 14 relatif aux opérations de fin de contrat à la convention de délégation de service public avec la SETMI
- **AUTORISE** M. Le Président à signer ledit avenant et les documents afférents
- **S'ENGAGE A INSCRIRE AU BUDGET** les crédits nécessaires

Ainsi fait à BALMA, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance
M. FOUCHOU-LAPEYRADE




	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	9	9	18
Votants	9	9	18
Pouvoirs	1	0	1
Total de voix	20	9	29
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	9	299

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20230615-D2023-28-DE
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023